

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2010

DÉLIBÉRATION n°2010-103

Nombre de membres au Conseil municipal :	29
en exercice :	29
qui ont pris part à la délibération :	27
Date de convocation :	
02 décembre 2010	

L'an deux mille dix, le 09 décembre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présents : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Pierre CLOT, Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA, Chantal BREBION, André CONVERT, François TOURATIER, Jean Marc BRUEL

Représentés : Joaquin TORRES par Yves PICHON, Pierre TERRAES par Catherine LE BAS, Angèle ABBATTISTA par Michelle LAPRESA, Hervé POTHIER DENIS par Frédéric CALVO, Isabelle GULGLIELMO par Stéphanie COLPIN, Sophie FAUCON BIGUET par Mireille PERINEL, Florence LOMBARD par Jean Marc BRUEL, Maud BLANCHARD par André CONVERT

Absents : Christian GROS, Jérôme MAGNIN

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. M Pierre CLOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**Rapporteur : Maurice RAGOT**

---

Objet : **PATRIMOINE – MARCHES PUBLICS – PROJET DE RENOUELEMENT URBAIN (rue du 26 mai 44, rue des Ecoles, Place Pasteur)**  
**MARCHES DE TRAVAUX – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGENR LES AVENANTS AU MARCHÉ**

---

Monsieur Ragot rappelle la délibération n°2009-113 du 7 décembre 2009 relative aux choix des entreprises mandatées pour les travaux de renouvellement urbain. (rue du 26 mai 44, rue des Ecoles, place Pasteur)

Il rappelle qu'après ouverture des plis, la commission d'appel d'offres, dans sa séance du 26 novembre 2009, a retenu :

Pour le lot 1, Travaux d'aménagement des déplacements et des réseaux divers :  
L'entreprise Colas Rhône Alpes, situé 28 rue Guy Mocquet à Echirolles (38 130),  
- pour un montant de 746 279,46 € HT, soit 892 550,25 € TTC

Pour le lot 2, Travaux d'aménagements paysagers et mobiliers urbains :  
L'entreprise Vivier Tarvel, situé chemin des Iles Cordées à Veurey Voroise (38113)  
- une tranche ferme, pour un montant de 159 959,95 € HT, soit 191 312,10 € TTC  
- une tranche conditionnelle, pour un montant de 9 900,00 € HT, soit 11 840,40 € TTC

Soit un montant total de travaux de 916 139,41 € HT, soit 1 095 702,73 € TTC

M. Ragot présente la liste des avenants aux marchés publics de travaux pour le projet de renouvellement urbain. (rue du 26 mai 44, rue des Ecoles, Place Pasteur)

**Lot n°1 Travaux d'aménagement des déplacements et des réseaux divers : COLAS Rhône-Alpes – 38 130 Echirolles**

Montant du marché : 746 279,47 € HT soit 892 550,25 € TTC.

Montant total de l'avenant n°1 : + 10 705,97 € HT soit + 12 804,34 € TTC (+1,43%)

Nouveau montant du marché : 756 985,44 € HT soit 905 354,59 € TTC

**Lot n°2 Travaux d'aménagements paysagers et mobiliers urbains :  
VIVIER TARVEL – 38 113 Veurey Voroise**

Montant du marché : 169 859,95 € HT soit 203 152,50 € TTC.

Montant total de l'avenant n°1 : - 4 716,07 € HT soit - 5 640,42 € TTC (-2,78%)

Nouveau montant du marché : 165 143,88 € HT soit 197 512,08 € TTC

Le montant total de ces deux avenants est de + 5 989,90 € HT soit + 7 163,92 € TTC (+0,65%) portant à 922 129,32 € HT soit 1 102 866,67 € TTC le nouveau montant total des marchés.

Le rapporteur entendu,

le Conseil municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés publics de travaux pour le projet de renouvellement urbain. (rue du 26 mai 44, rue des Ecoles, place Pasteur) avec les entreprises et pour les montants précités et les pièces afférentes pour un montant total de 5 989,90 € HT soit 7 163,92 € TTC portant à 922 129,32 € HT soit 1 102 866,67 € TTC le nouveau montant total des marchés.

**VOTE : UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,  
le 13 décembre 2010

**Acte certifié exécutoire** depuis son  
dépôt à la préfecture et sa publication

**LE MAIRE,**

**Yannik OLLIVIER**